



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Toulouse, le 28 NOV. 2019

Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

Pôle aménagement durable

Affaire suivie par : Valérie BAUTHIAN  
Téléphone : 05.34.45.39.72  
Télécopie : 05.34.45.38.44  
Courriel : valerie.bauthian  
@haute-garonne.gouv.fr

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les membres  
titulaires et suppléants de la commission  
consultative de l'environnement de  
l'aérodrome Toulouse-Francazal

**Objet** : aérodrome de Toulouse-Francazal

arrêté préfectoral du 22 novembre 2019 portant modification de la composition de la  
commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal

**P.J** : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté en date du 22 novembre  
2019 portant modification de la composition de la commission consultative de l'environnement de  
l'aérodrome de Toulouse-Francazal.

Pour le préfet et par délégation,  
la directrice du service de la  
coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

Anabel LESOURD

## Liste destinataires

### Membres titulaires de la CCE

Monsieur le Colonel Nicolas TACHON  
Adjoint au commandant la base de défense de Toulouse

Monsieur le Lieutenant-Colonel Olivier ARGENSON  
11ème BP

Monsieur le Lieutenant Colonel Xavier MACREZ  
1er régiment du train parachutiste

Monsieur le Chef d'escadron Julien BULLOCK  
Commandant la section aérienne de  
gendarmerie de Toulouse-Francazal

Monsieur Aurélien BOURDON  
Directeur du service des avions français instrumentés pour la recherche environnement  
(SAFIRE)

Madame Solène FLAHAULT  
Directrice Affaires publiques et environnement  
ATR Aircraft

Monsieur Jérôme ARNAUD  
Président SETFA SAS

Madame Rachida LUCAZEAU  
Conseillère régionale

Madame Isabelle ROLLAND  
Conseiller départemental de la Haute-Garonne

Monsieur Michel AUJOLAT  
Toulouse Métropole

Madame Hélène COSTES-DANDURAND  
Toulouse Métropole

Monsieur Pierre-Yves SCHANEN  
SICOVAL

Monsieur Thierry SUAUD  
Muretain Agglo

Monsieur Christian THOUZET  
Mairie Plaisance du Touch

Monsieur Thierry BARBERO  
Association Saint-Simon Environnement

Monsieur Alain GUYADER  
Association Défense de Hautpoul

Monsieur Roger MONTLIBERT  
Association Défense quartier Nord de Cugnaux

M. Joël CREMOUX  
Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Monsieur Bernard GINESTE  
Président du Collectif de Francazal

M. Pierre CONDON  
Collectif de Francazal

Monsieur Pierre BEDER  
Président de l'association Francazal Champ d'envol 31

**Membres suppléants de la CCE**

Monsieur Christophe BELOT  
Base de défense de Toulouse

Monsieur le Commandant Hermann RICHARD  
11ème BP

Monsieur le Chef d'escadron Loïc CARRASQUEDO  
1er Régiment du Train Parachutiste

Monsieur le Major Jean-Christophe DUC  
Section aérienne de  
gendarmerie de Toulouse-Francazal

Monsieur Jean-Christophe CANONICI  
Directeur adjoint du service des avions français instrumentés  
pour la recherche en environnement (SAFIRE)

Madame Sabine MONTIES  
Responsable d'exploitation de la société d'exploitation de Toulouse-Francazal Aéroport

Monsieur Christophe DELAHAYE  
Conseiller régional

Monsieur Dominique FOUCHIER  
Conseiller Départemental de la Haute-Garonne

Madame Pascale LABORDE  
Toulouse Métropole

Madame Martine SUSSET  
Toulouse Métropole

Catherine RENAUX  
Muretain Agglo

Monsieur Patrick EYNARD  
Mairie Roques sur Garonne

Monsieur Yvon LAPORTE  
Association Saint-Simon Environnement

Monsieur Claude VALETTE  
Association Défense de Hautpoul

Monsieur Gérard SERY  
Association Défense quartier Nord de Cugnaux

Monsieur Daniel FABRE  
Collectif Francazal

Madame Marie GRACIET  
Collectif Francazal

Monsieur Pierre MARIN  
Association Francazal Champ d'envol 31

**Représentants de l'administration**

DREAL  
Direction des transports

DDT  
SRGC / PCSR / UORT

Monsieur le Directeur de la DSAC SUD  
Aéroport de Toulouse-Blagnac



## PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture  
Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial  
Pôle aménagement durable

### **Arrêté portant modification de la composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal**

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 571-11, L 571-13, R 571-58 à R 571-65 et R 571-70 à R 571-80 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 avril 2019 portant constitution de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal ;

Vu le remplacement, au sein de la section aérienne de gendarmerie Toulouse (SAG), du chef d'escadron Augustin de KERGOLAY par le chef d'escadron Julien BULLOCK en qualité de membre titulaire à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 9 février 2015 est modifié, comme suit :  
La Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal comprend 21 membres répartis en trois collèges comprenant chacun, sept membres titulaires et sept membres suppléants. Elle est composée ainsi qu'il suit :

- **Président** : le Préfet du département de la Haute-Garonne ou son représentant.

#### **AU TITRE DES PROFESSIONS AÉRONAUTIQUES**

	<b>Organismes</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>USAGERS</b>	Base de Défense de Toulouse	Le Colonel Nicolas TACHON	Monsieur Christophe BELOT
	Etat-Major de la 11 <sup>ème</sup> Brigade parachutiste	Le Lieutenant-Colonel Olivier ARGENSON	Le Commandant Hermann RICHARD
	1 <sup>er</sup> Régiment du Train Parachutiste	Le Lieutenant –colonel Xavier MACREZ	Le Chef d'escadron Loïc CARRASQUEDO
	Section Aérienne de Gendarmerie Toulouse (SAG)	Le Chef d'escadron Julien BULLOCK	Le Major Jean-Christophe DUC

	Service des Avions Français Instrumentés pour la Recherche en Environnement (SAFIRE)	Monsieur Aurélien BOURDON	Monsieur Jean-Christophe CANONICI
	Sociétés	Madame Solène FLAHAULT (ATR)	(pas de désignation à ce jour)
<b>EXPLOITANT</b>	Société d'exploitation Toulouse-Francazal Aéroport	Monsieur Jérôme ARNAUD	Madame Sabine MONTIES

### ***AU TITRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES***

<b>COLLECTIVITES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Conseil Régional	Madame Rachida LUCAZEAU	Monsieur Christophe DELAHAYE
Conseil Départemental	Madame Isabelle ROLLAND	Monsieur Dominique FOUCHIER
Toulouse Métropole	Monsieur Michel AUJOULAT	Madame Martine SUSSET
Toulouse Métropole	Madame Hélène COSTES-DANDURAND	Madame Pascale LABORDE
SICOVAL	Monsieur Pierre-Yves SCHANEN	(pas de désignation à ce jour)
Muretain Agglo	Monsieur Thierry SUAUD	Madame Catherine RENAUX
Communes n'appartenant pas à un EPCI compétent (Plaisance du Touch, Roques sur Garonne, Frouzins)	Monsieur Christian THOUZET Plaisance du Touch	Monsieur Patrick EYNARD Roques sur Garonne

### ***AU TITRE DES ASSOCIATIONS***

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Collectif Francazal	Monsieur Bernard GINESTE	Monsieur Daniel FABRE
Collectif Frazncazal	Monsieur Pierre CONDON	Madame Marie GRACIET
Association Saint Simon Environnement	Monsieur Thierry BARBERO	Monsieur Yvon LAPORTE
Association de Défense de Hautpoul	Monsieur Alain GUYADER	Monsieur Claude VALETTE
Association « Défense quartier Nord de Cugnaux »	Monsieur Roger MONTLIBERT	Monsieur Gérard SERY
Association Francazal-Champ d'Envol 31	Monsieur Pierre BEDER	Monsieur Pierre MARIN
Association de défense de l'environnement	M. Joël CREMOUX Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées	(pas de désignation à ce jour)

**- Représentants de l'administration :**

- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- M. le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud
- M. le directeur départemental des territoires

Ils assistent de façon permanente aux réunions de la commission consultative de l'environnement, sans voix délibérative.

Le reste sans changement

**Art. 2.** – Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la décision. Dans ce cas, le recours contentieux pourra alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse (le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours gracieux emporte rejet de cette demande).

**Art. 3.** – Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le 22 NOV. 2019

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

Denis  LAGNON